



La Commission scolaire des Chênes, qui a son siège social dans la ville de Drummondville, dessert une clientèle d'environ 14 000 élèves répartis entre trente-cinq établissements primaires, quatre établissements secondaires, un centre de formation générale des adultes et un centre de formation professionnelle. Elle compte sur le savoir-faire et l'expertise d'environ 2000 membres du personnel pour répondre aux besoins des gens d'ici.

## POUR AFFICHAGE

### DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE SECONDAIRE POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET No de concours GES1921

*Affectation prévue : École secondaire Marie-Rivier*

#### Nature de l'emploi

Sous l'autorité de la direction de l'école, l'emploi de direction adjointe d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique, au règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires et aux responsabilités définies par la Commission scolaire des Chênes. Plus spécifiquement, vous aurez à :

- Faire preuve de vision et de leadership pédagogique ;
  - Soutenir le personnel, contribuer à la mise en place d'un climat de travail harmonieux et travailler dans une approche collaborative dans un contexte de changements multiples et rapides et de la mise en place d'une gestion axée sur la réussite ;
  - Participer au développement organisationnel en lien avec le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Chênes et le projet éducatif.
- 
- **Qualifications requises**
  - Grade universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ;
  - Cinq années d'expérience dans un emploi en enseignement;
  - Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
  - Avoir acquis 6 crédits d'études universitaires de 2e cycle en gestion ou s'engager à le faire.

#### TRAITEMENT ANNUEL

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

#### ENTRÉE EN FONCTION :

À déterminer

#### MODALITÉS D'APPLICATION

La personne intéressée doit soumettre sa candidature par écrit en y joignant son curriculum vitae d'ici le **13 décembre 2019 à 16h00** en indiquant le numéro de concours **GES1921**, à l'adresse suivante :

Commission scolaire des Chênes  
DRH - confidentiel  
457, rue des Écoles, C.P. 846  
Drummondville (Québec) • J2B 6X1

ou encore par courriel à l'adresse suivante :

[direction.srh@csdeschenes.gc.ca](mailto:direction.srh@csdeschenes.gc.ca)

#### INFORMATIONS :

**Vous devez vous assurer que votre candidature soit reçue à la commission scolaire au moment indiqué, peu importe le moyen de transmission utilisé.**

Avec votre curriculum vitae, vous devrez joindre une lettre exposant les motifs qui vous incitent à soumettre votre candidature. Les personnes retenues pourront être invitées à se présenter à une activité visant à établir leur profil de compétences en gestion.

La Commission scolaire des Chênes en vertu de son programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

2019-10-28